

V- URBANISME	TARIF <sup>1</sup>
<b>5.1 PERMIS DE CONSTRUCTION</b>	
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION – CONSTRUCTION NEUVE ET AGRANDISSEMENT</b>	
<b>CONSTRUCTION D'USAGE RESIDENTIEL</b>	
Agrandissement	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Construction neuve	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
<b>CONSTRUCTION D'USAGE AUTRE QUE RESIDENTIEL (COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU PUBLIC)</b>	
Agrandissement	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Construction neuve	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Agrandissement, transformation et construction pour un édifice de culte	gratuit
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LA REPARATION ET L'AMELIORATION AU BATIMENT</b>	
Construction d'usage résidentiel	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Construction d'usage autre que résidentiel	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 200,00 \$
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN EQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMENAGEMENT EXTERIEUR D'USAGE RESIDENTIEL</b>	
<b>PERMIS POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE D'USAGE RESIDENTIEL</b>	
Garage / abri d'auto	100,00 \$
Remise et autres (plus de 12 m <sup>2</sup> )	80,00 \$
Piscine creusée	200,00 \$
Piscine hors sol / spas	80,00 \$
Enceinte et clôture de sécurité pour piscine	200,00 \$
<b>PERMIS POUR UN EQUIPEMENT ACCESSOIRE, SANS LIMITER CE QUI PRECEDE, PAR EXEMPLE UNE ANTENNE, UNE ANTENNE PARABOLIQUE, UN EQUIPEMENT DE JEUX, UN OBJET D'ARCHITECTURE, UN RESERVOIR AUTRE QUE SOUTERRAIN, UNE THERMOPOMPE</b>	
Thermopompe	80,00 \$
Antenne	80,00 \$
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	80,00 \$
<b>PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN EQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMENAGEMENT EXTERIEUR D'USAGE AUTRE QUE RESIDENTIEL</b>	
Construction accessoire, par exemple, un bâtiment accessoire, un bain tourbillon, un balcon, une clôture, un entrepôt, un garage, un muret, une piscine	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Équipement accessoire, par exemple une antenne, un équipement de jeux, un réservoir autre que souterrain, une thermopompe	
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement ou d'une aire de chargement et de déchargement	
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	200,00 \$
<b>5.2 CERTIFICATS</b>	
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION DE TRANSPORT ET D'INSTALLATION D'UN BATIMENT</b>	
<b>CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BATIMENT PRINCIPAL</b>	
Sur le même lot	300,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 1 000 \$ et 10 000 \$ de dépôt de garantie <sup>2</sup>
<b>CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BATIMENT ACCESSOIRE</b>	
Sur le même lot	80,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 300 \$ et 5 000 \$ de dépôt de garantie <sup>2</sup>
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'AFFICHAGE</b>	
Certificat d'affichage (construction, installation, remplacement, modification, entretien, réparation)	125,00 \$ par enseigne
Certificat d'affichage (temporaire)	60,00 \$

**Note 1 :** Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

**Note 2 :** Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

**Note 3 :** Ce permis est renouvelable une seule fois.

**Note 4 :** Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

**Note 5 :** Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

Certificat d'affichage (temporaire) pour un organisme sans but lucratif	gratuit
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION DE REMBLAI OU DE DEBLAI</b>	
Certificat de remblai ou de déblai	200,00 \$
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRE</b>	
Certificat d'abattage d'arbre	40,00 \$ par arbre visé
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
Certificat d'occupation du domaine public <small>*l'entreposage de matières en vrac n'est pas autorisé</small>	100,00 \$ par jour
Certificat d'occupation du domaine public nécessitant la fermeture d'une rue	500,00 \$ par jour
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION D'UN USAGE TEMPORAIRE</b>	
Pour un bâtiment temporaire tel que pour la vente immobilière ou autre	500,00 \$
Pour un café-terrasse	150,00 \$ + 10,00 \$ par chaise autorisée
Pour une vente temporaire, par exemple la vente de fleurs et de sapins de Noël	150,00 \$
<b>CERTIFICATS D'AUTORISATION (PERMIS DE PLACE D'AFFAIRES)</b>	
Certificat d'occupation pour un usage autre que résidentiel	150,00 \$
Certificat d'occupation pour une pratique à domicile	150,00 \$
Modification d'un usage	150,00 \$
<b>5.3 PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)</b>	
<b>ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE</b>	
Construction et agrandissement d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire annexé au bâtiment principal	300,00 \$
Rénovation, transformation ou réparation	125,00 \$
Café-terrasse, enseignes et antenne parabolique et enseignes	125,00 \$
<b>5.4 PERMIS DE LOTISSEMENT</b>	
Permis de lotissement d'un terrain d'usage résidentiel	200,00 \$ / lot
Permis de lotissement d'un terrain autre que d'usage résidentiel	300,00 \$ / lot
<b>5.5 PLANS D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE ET PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'IMMEUBLE</b>	
Demande de plan d'aménagement d'ensemble	5 500,00 \$
<b>5.6 PERMIS DE DEMOLITION</b>	
<b>PERMIS DE DEMOLITION D'UNE CONSTRUCTION PRINCIPALE</b>	
Démolition nécessitant l'autorisation du comité de démolition	1 000,00 \$
Démolition partielle du bâtiment	250,00 \$
Démolition d'une construction accessoire incluant les piscines	80,00 \$
Permis de démolition pour l'enlèvement d'un réservoir souterrain	750,00 \$ pour chaque réservoir
<b>5.7 DEROGATION MINEURE</b>	
<b>DEROGATION MINEURE POUR UNE SITUATION EXISTANTE OU UN NOUVEAU PROJET</b>	

**Note 1 :** Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

**Note 2 :** Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

**Note 3 :** Ce permis est renouvelable une seule fois.

**Note 4 :** Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

**Note 5 :** Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

Pour les constructions résidentielles	1 500,00 \$ 750,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
Pour les constructions autres que d'usage résidentiel	2 000,00 \$ 1 000,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
<b>5.8 MODIFICATION A UN REGLEMENT D'URBANISME</b>	
Modification à un règlement d'urbanisme	1 500,00 \$ + 2 000,00 \$ par règlement à modifier
<b>5.9 PERMIS DIVERS</b>	
Arrosage de pelouse	75,00 \$ <sup>3</sup>
Permis de vendeur itinérant	OSBL : gratuit
	autres : 100,00 \$
Vignette de stationnement Secteurs résidentiels (R) et commerciaux (C)	150 \$ pour trois ans – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	100 \$ pour deux ans – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023
	50 \$ pour un an – pour une vignette délivrée entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Raccordement de services pour un nouveau branchement	500,00 \$ + un dépôt garantie de service : 3 000,00 \$ <sup>2</sup>
Location de répulsif électronique pour animaux	dépôt de 50,00 \$ pour une location d'un mois <sup>4</sup>
Épandage de pesticides lorsqu'autorisé; permis pouvant être demandé pour épandage par entrepreneur enregistré	200,00 \$ <sup>5</sup>
Servitude d'empiétement sur le domaine public	1 500,00 \$ + les frais professionnels
Trottoir à scier seulement (par mètre linéaire)	200,00 \$
Trottoir – réfection complète (par mètre linéaire)	450,00 \$
Bordure à scier seulement (par mètre linéaire)	50,00 \$
Bordure de béton – réfection complète (par mètre linéaire)	150,00 \$
Changement, ajout et retrait d'un numéro civique	1 000,00 \$/adresse
<b>PERMIS DE TOURNAGE DE FILM, D'EMISSION TELEVISEE OU DE TOUT AUTRE TYPE DE MEDIA</b>	
Catégorie 1 : 0 à 5 véhicules	700,00 \$ / jour / site
Catégorie 2 : 6 à 11 véhicules	1 400,00 \$ / jour / site
Catégorie 3 : 12 véhicules et plus	2 100,00 \$ / jour / site
Production nécessitant la fermeture d'une rue	500,00 \$ / jour